

A l'attention des visiteurs
Procédure pour rendre visite à votre parent/ami
Groupe Santé CHC - Secteur de la personne âgée

1. Qui est concerné par les visites ?

Qui peut venir rendre visite à un résident ?	<ul style="list-style-type: none"> • Une personne de la famille ou un ami du résident. • Choisie par le résident et/ou par la famille-mandataire-représentant, en fonction des capacités cognitives du résident • Toujours la même personne pour toutes les visites si visite à l'intérieur de la résidence. • Au choix si le visiteur reste à l'extérieur de la résidence. • INTERDIT aux enfants âgés de moins de 12 ans.
Quel résident peut recevoir une visite ?	<ul style="list-style-type: none"> • TOUS les résidents sauf les résidents potentiellement contagieux. • Si le résident le désire (pas d'obligation) • <u>Soit NON pour:</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les résidents qui sont COVID positifs. ➤ Les résidents qui sont en isolement. ➤ Les résidents qui sont admis au sein de la résidence depuis moins de 14 jours. ➤ Les résidents qui sont de retour d'une hospitalisation depuis moins de 14 jours.

2. Horaire des visites :

En semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 10h00' et 16h30' • Du lundi au vendredi. • Avec réservation préalable auprès du secrétariat de la résidence.
Le Week-end	<ul style="list-style-type: none"> • Le Week-end, le système de tablette pourra être utilisé afin de compenser cette mesure. • En prévoyant une réservation par plages horaire.
Temps imparti pour la visite :	<ul style="list-style-type: none"> • La visite ne dépassera 30 minutes.

3. Organisation pour les visites :

Avant la venue au sein de la résidence	<ul style="list-style-type: none">• Le visiteur prend un rendez-vous avec le secrétariat de la résidence.• Le visiteur veille à avoir son propre stylo à bille et son masque lavable.• Le visiteur enlève tous ses bijoux : montre, bagues, bracelets, boucles d'oreille...• Le jour même, le visiteur se présente à l'entrée de la résidence ou au lieu de rencontre.
A l'arrivée pour la visite :	<ul style="list-style-type: none">• Le visiteur arrive en portant un masque lavable qui lui appartient.• Le visiteur ne porte aucun bijoux (montre, bagues, bracelet, boucles d'oreille...). Ceux-ci, si nécessaire sont laissés en dernière minute dans leur véhicule.• Le visiteur se désinfecte les mains avec le gel hydro-alcoolique de la résidence.• Le visiteur prend son propre stylo à bille. NB : S'il n'a pas de stylo à bille, la résidence lui en fourni un qui sera systématiquement désinfecté après son utilisation.• Le visiteur s'inscrit sur le registre des visites : son nom + nom du résident + heure d'entrée et de sortie.• Le visiteur signe la déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas de symptôme COVID-19 depuis 14 jours et remplit le questionnaire AVIQ. Si une réponse au questionnaire est positive, la visite sera reportée. NB Si le visiteur est mineur, la déclaration sur l'honneur a été signée par son responsable légal.• Le visiteur se rendre ensuite dans le lieu choisi par la résidence pour recevoir les visites.• Le visiteur s'assure que le résident y soit déjà installé, muni d'un masque chirurgical.
Pendant la visite :	<ul style="list-style-type: none">• Port du masque obligatoire : lavable pour le visiteur et chirurgical pour le résident. NB : le masque chirurgical pourra être utilisé 8 fois.<ol style="list-style-type: none">1. Le résident aura une enveloppe et des explications lui seront données sur la méthode pour y glisser les masques et connaître la durée de validité de ce dernier.2. Chaque visite sera datée sur l'enveloppe de façon à comptabiliser le nombre de visites.• Respect des distances barrières.• Pas de dons divers de la part du visiteur (boissons, linge, lettres...) <p>NB : Les livraisons diverses des visiteurs respecteront les consignes habituelles liées à la prévention COVID-19.</p>
A la fin de la visite	<ul style="list-style-type: none">• Le visiteur quitte la pièce en premier et se rend à la sortie.• Le visiteur complète le registre avec son heure de sortie.• Le visiteur se désinfecte les mains avec le gel hydro-alcoolique de la résidence.• Le visiteur garde le port du masque jusqu'au départ.